

Japon : les vins de Bourgogne confrontés à la conjoncture économique et sanitaire



Chiffres clés 2020 des vins de Bourgogne au Japon

3^{ème} marché en valeur pour les vins de Bourgogne

5^{ème} marché en volume pour les vins de Bourgogne

Exportations : 7,27 millions de bouteilles (- 3,5 % / 2019), pour 111 millions d'euros (- 1,6 % / 2019)

dont en volume → Vins blancs : 58 %
→ Vins rouges/rosés : 38 %
→ Crémant de Bourgogne : 4 %

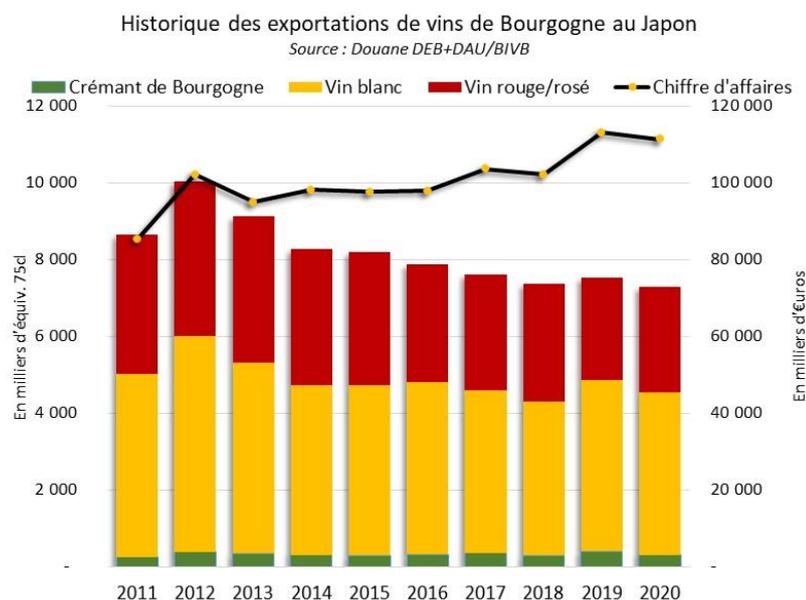
En 2020, les vins de Bourgogne représentaient 16 % du volume des AOC françaises exportées au Japon, pour 27 % du chiffre d'affaires.

Les vins de Bourgogne bénéficient depuis longtemps d'une réelle aura au Japon, pays dont la culture, le goût et les valeurs s'accordent parfaitement à eux.

Sur le début 2021, suite notamment aux nombreuses périodes de restriction sanitaire liées à la Covid-19, les dépenses de consommation japonaises ont connu une baisse de - 1,4 %. Sur 2020, selon le ministère japonais des affaires intérieures et des communications, les dépenses mensuelles moyennes de consommation avaient déjà diminué de - 4,7 %, soit une baisse proche de celle engendrée par la hausse de la taxe sur la consommation de 8 % à 10 % en 2019 (- 5,1 %, source : DG Trésor – 2021).

Une Bourgogne bien présente malgré une baisse de la consommation

Même si les vins de Bourgogne sont impactés par la baisse de la consommation japonaise, ils le sont beaucoup moins que l'ensemble des vins d'AOC français :



- En volume : - 3,5 % pour la Bourgogne en 2020 / 2019 (- 7,3 % pour les AOC françaises)

- En chiffre d'affaires : - 1,6 % pour la Bourgogne en 2020 / 2019 (- 13,4 % pour les AOC françaises)

Cette baisse en 2020, fait suite à une belle année 2019 (+ 2,4 % / 2018).

Dans le contexte actuel d'incertitudes, les volumes d'exportation par catégories de vins de Bourgogne évoluent différemment :

- + 2,7 % pour les vins rouges
- - 5,5 % pour les vins blancs
- - 22,5 % pour les Crémant de Bourgogne, après son record de 2019

Le début d'année 2021 voit la consommation continuer de baisser, la pandémie imposant toujours de nouvelles restrictions. Dans ce contexte, les vins de Bourgogne affichent également une diminution des volumes exportés (- 4,2 % pour les 4 premiers mois 2021 / 4 mois 2020). Notons que sur la **moyenne des 5 dernières années pour les 4 premiers mois, la Bourgogne reste en croissance sur ce marché** : + 9 % en volume et + 11 % en chiffre d'affaires (4 mois 2021 / moyenne 5 années 4 premiers mois).

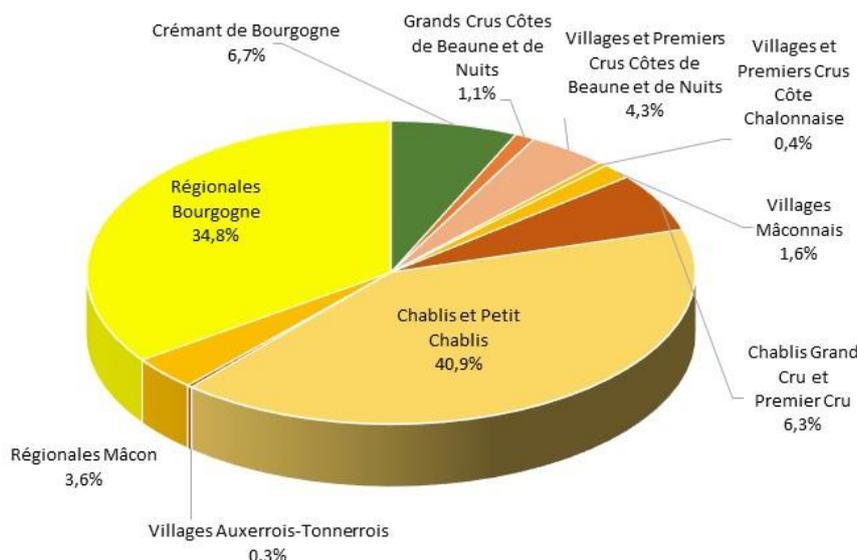
Les vins rouges de Bourgogne continuent leur croissance, en volume comme en chiffre d'affaires : respectivement + 8,1 % et + 12,9 % / 4 mois 2020). Ce sont les vins blancs qui affichent la plus grosse baisse (- 11,3 % en volume) alors que les Crémant de Bourgogne se stabilisent (- 1 % en volume) sur la période.

Les vins rouges de Bourgogne porteurs de croissance

Marché historique et mature, le Japon importe toutes les catégories d'appellations des vins de Bourgogne, même si les vins blancs restent majoritaires (voir page 1).

Export 2020 en volume des vins blancs et Crémant de Bourgogne

Les vins blancs de Bourgogne tiennent historiquement une place importante sur ce marché, oscillant entre 54 % et 60 % des volumes exportés sur les 10 dernières années (58 % en 2020).



Les vins de Chablis contribuent très amplement au développement des vins blancs de Bourgogne (51 % des volumes exportés en blanc). En 2020, ces appellations poursuivent leur croissance, grâce à une belle récolte en 2020 : + 4,1 % en volume et + 12,7 % en chiffre d'affaires / 2019.

Les AOC Régionales Bourgogne pèsent également assez lourd dans la couleur. Elle se stabilisent en 2020 malgré le contexte difficile : + 0,6 % en volume et + 4 % en chiffre d'affaires / 2019.

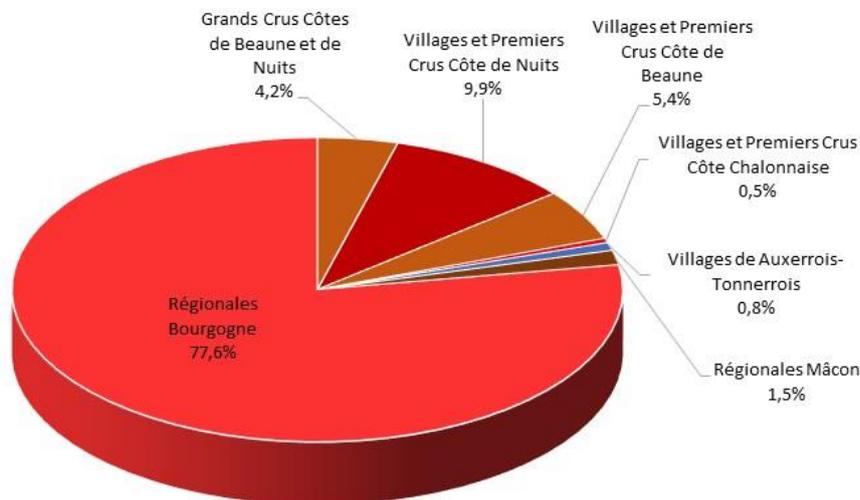
Au cours du 4 premiers mois 2021, les vins blancs baissent de -11,1 % en volume par rapport au 4 mois 2020. Les appellations les plus valorisées (Grands Crus) et les AOC Villages moins connues tirent néanmoins leur épingle du jeu, même si cela concerne des volumes moindres :

- AOC Villages du Mâconnais : + 18,2 % en volume et + 12,5 % en valeur pour 50 000 bouteilles
- AOC Village de la Côte Chalonnaise : + 131,8 % en volume et + 71,5 % en valeur pour 12 000 bouteilles
- AOC Grands Crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits : + 22,4 % en volume et + 50,2 % en valeur pour 11 000 bouteilles
- Vézelay et Saint-Bris, pour moins de 10 000 bouteilles : + 26 % en volume et + 69 % en valeur

Sur la moyenne des 5 dernières années pour les 4 premiers mois, les vins blancs restent en hausse : + 3 % en volume pour + 1 % en valeur. Cette croissance à moyen terme est portée par les AOC Chablis et Petit Chablis (+ 31 % en volume et + 30 % en chiffre d'affaires), mais aussi par les performances des AOC Villages du Mâconnais (+ 19 % en volume).

Export 2020 en volume des vins rouges

En 2020, les vins rouges de Bourgogne sont les seuls vins de Bourgogne à progresser après quelques années plus en retrait : + 2,7 % en volume et + 0,4 % en chiffre d'affaires (2020 / 2019).



Cette situation de croissance est essentiellement l'œuvre des AOC Régionales Bourgogne rouges qui affichent des hausses en volume (+ 14,7 %) et en chiffre d'affaires (+ 18,8 %) en 2020 / 2019. Elles ont le vent en poupe depuis plus longtemps, avec de belles progressions sur la moyenne des 5 dernières années (+ 2 % en volume et + 24 % en chiffre d'affaires, 2020 / moyenne 5 années).

Les AOC Grands Crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits contribuent également à cette croissance, grâce à un bond de + 30 % en volume (2020 / 2019), ce qui les amène à une jolie moyenne sur les 5 dernières années : + 2 % en volume et + 2 % en chiffre d'affaires.

Au cours des 4 premiers mois 2021, le dynamisme des vins rouges ne se dément pas, avec une hausse de + 9,1 % en volume et + 12,9 % en valeur / 4 mois 2020. Contrairement à 2020, tous les groupes d'appellations progressent, hors régionales Bourgogne et Grands Crus de Côte d'Or. Cependant, ces deux groupes d'AOC compensent leur baisse en volume par leur croissance en chiffre d'affaires, + 7,6 % pour les Régionales Bourgogne et + 13,8 % pour les Grands Crus de Côte d'Or.

Les AOC Villages de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits retrouvent de très beaux volumes, respectivement + 105 % et + 25,3 %, avec des croissances en chiffres d'affaires un rien plus modérées : + 2,7 % et + 5,4 %.

Pour des volumes beaucoup plus faibles (moins de 10 000 bouteilles), les AOC de la Côte Chalonnaise séduisent aussi : + 42,1 % en Volume et + 88,3 % en valeur.

La Bourgogne concentre sa progression sur les circuits traditionnels

Restaurations : forte présence pour la Bourgogne

En restauration (*enquête 2019 auprès de 200 points de vente sur Tokyo*), les vins d'origine française (57 % de l'offre) stabilisent leur part d'offre (- 1 point / 2018). Dans ce contexte, 75 % des établissements enquêtés proposent des vins de Bourgogne (- 3 points / 2018).

Du côté des vins blancs les 4 AOC de Chablis sont présentes, avec au moins une référence, dans 61 % des établissements (stable / 2018), devant les AOC Villages et Villages Premiers Crus blanches de la Côte de Beaune (53 %, - 6 points / 2018).

Pour les vins rouges, les AOC Villages et Villages Premiers Crus de la Côte de Nuits sont les plus présentes (56 %, + 2 points / 2018).

L'offre de vins de Bourgogne reste largement à accroître sur ce circuit. En effet, les 5 appellations de Bourgogne les plus présentes en nombre de références en blanc restent des appellations prestigieuses (Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Corton-Charlemagne). Il en va de même pour les vins rouges (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Gevrey-Chambertin Premier Cru, Vosne-Romanée, Vosne-Romanée Premier Cru et Echezeaux Grand Cru).

Des appellations moins connues, offrant des possibilités de gamme plus large et correspondant aux attentes du marché, restent encore sous-représentées.

C'est notamment le cas des appellations Régionales, avec les Bourgogne et Mâcon plus dénomination géographique, ou des AOC Villages et Villages Premiers Crus moins connus (Irancy, Fixin, Rully, Chorey-lès-Beaune en rouge ou Saint-Véran, Viré-Clessé, Auxey-Duresses, Saint-Bris en blanc).

Magasins spécialisés : les vins de Bourgogne se stabilisent

Les vins de Bourgogne sont en première position chez les cavistes, avec près de 23 % de l'offre des vins mondiaux (stable / 2018) et une moyenne de 133 références par établissement enquêté (- 2 % / 2018).

Comme pour les circuits spécialisés, ce sont essentiellement les vins les plus célèbres et les plus valorisés qui occupent le top 5 des appellations, à deux exceptions :

- en blanc, Chablis cohabite avec Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Meursault Premier Cru
- en rouge, l'appellation Régionale Bourgogne voisine avec Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Chambolle-Musigny Premier Cru et Vosne-Romanée Premier Cru

Là aussi, les opportunités pour diversifier et élargir la gamme des vins de Bourgogne sont nombreuses (*Source : enquête 2019 auprès de 30 points de vente sur Tokyo*).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB – juin 2021

(Sources : Douane DEB+DAU - MIBD Market - BIVB)

Contact :

Mathilde Paturaud – Attachée de presse France au BIVB

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :     